

## ■ INTERVIEW DU MOIS

JEAN-MARIE FABRE, VIGNERONS INDÉPENDANTS DE FRANCE

# « Nous plaidons pour allonger la durée du PGE »

Jean-Marie Fabre, président des Vignerons indépendants de France, fait le point sur l'actualité : assurance récolte, demande d'allongement du prêt garanti par l'État (PGE), reprise des Salons, bilan de la saison œnotouristique.

**Quel est votre sentiment par rapport aux annonces présidentielles sur l'assurance récolte ?**

**Jean-Marie Fabre :** Concernant les aléas climatiques, il est nécessaire d'avoir une boîte à outils pour y répondre. La déduction pour épargne (DEP) mise en place il y a 3 ans, permet de défiscaliser le stock. Le financement des outils de gestion de risque (filets, etc.) à hauteur de 40 % est un autre élément important. Auxquels s'ajoute le volet assurantiel. Les Vignerons indépendants de France font partie des bons élèves, avec 50 % des surfaces (contre 27 % en moyenne en France) assurées. Mais il faudra tout de même faire évoluer le produit assurantiel. Début septembre, le président de la République a fait l'annonce que nous attendions, en faveur d'une assurance plus protectrice pour les exploitants. C'est un signal positif au niveau des assureurs. Reste à en attendre la traduction. La multirisque climatique ne trouve actuellement pas un bon écho chez les Vignerons indépendants car elle est inadaptée à notre activité : la

production chez les Vignerons indépendants ne concerne pas seulement celle des matières premières, mais couvre aussi la transformation, la commercialisation, les salaires, etc. L'assurance climatique doit tenir compte de nos spécificités, il est nécessaire de faire évoluer ce produit assurantiel, maintenant que le président a donné « l'architecture ».

**Quelles sont vos propositions pour aider les domaines fragilisés d'abord par la crise sanitaire, puis par les aléas climatiques records de 2021 ?**

**J.-M. F. :** La crise sanitaire a eu un effet très direct sur nos structures porteuses d'emploi. Pour pallier cette fragilisation des domaines, le Gouvernement a consenti très tôt à la signature de PGE (prêt garanti par l'État). Or, les chiffres en juin 2021, montrent que plus des deux tiers des VIF ont contracté un PGE. Et que 80 % d'entre eux l'ont consommé. Ce PGE a servi à payer les salaires, les charges salariales et sociales, les fournisseurs, etc. Mais il va falloir rembourser : dès 2022, les vignerons vont



PHOTOS : VIGNERONS INDÉPENDANTS DE FRANCE

Jean-Marie Fabre est président des Vignerons indépendants de France. Le syndicat organise chaque année des Salons grand public. Sur ces événements, « il est important de ne pas marginaliser les jeunes consommateurs. Cette clientèle constitue l'avenir ».

voir augmenter leurs charges, avec les encours classiques à rembourser, les encours liés au PGE... tout en faisant face pour certains aux conséquences des aléas climatiques 2021 et à une baisse de récolte à commercialiser estimée à - 30 % en moyenne. Nous militons depuis plusieurs mois auprès de l'État, lui demandant de nous aider à moduler dans le temps l'ensemble de nos amortissements sans frais



supplémentaires : augmenter la durée de remboursement du PGE et si possible obtenir une adaptation au niveau des encours. Nous avons donc lancé un appel pour allonger la durée de PGE, actuellement fixée à six ans : la bonne durée d'amortissement serait de dix ans, ainsi qu'une année blanche bancaire, un décalage dans le temps des encours. Nous ne demandons pas de cadeau, mais une adaptation, une bouffée d'oxygène pour les domaines, de façon à éviter des situations impossibles à gérer.

#### **Quel bilan tirez-vous de la saison touristique, une nouvelle fois très particulière ?**

**J.-M. F. :** La saison œnotouristique 2021 ressemble, pour beaucoup de vignobles, à celle de 2020. La saison a démarré tardivement : les flux de visiteurs en avril et mai étaient quasi inexistantes, et seules les activités d'approvisionnement local, de click & collecte ont pu fonctionner en raison du confinement. Elle n'a réellement débuté qu'en juin. Mais sur cette courte période allant du 15 juin au 15 septembre, nous avons senti une forte fréquentation française, avec un panier moyen à la hausse, supérieur de 10 à 15 % par rapport à la moyenne habituelle. Nos moments touristiques ont été décalés dans le temps, comme

le Pique-nique vigneron, qui a eu lieu fin juin et a remporté un gros succès, on sent bien que les Français avaient envie de reprendre contact avec les vignerons. Même constat du côté de notre autre événement phare : Vendangeur d'un jour. Cette importante fréquentation estivale traduit une forte attente de nos clients, mais aussi de nouveaux visiteurs, qui n'avaient habituellement pas l'idée de venir à la rencontre des domaines et qui, suite au confinement, ont eu envie de local, d'ajouter à du tourisme classique une dimension plus patrimoniale, avec une envie de découvrir les artisans et les producteurs locaux.

#### **Les Salons des Vignerons indépendants vont reprendre. Quelles sont les évolutions à venir ?**

**J.-M. F. :** On peut dire qu'on vient de vivre une année noire pour les Salons : inexistantes de mars 2020 à octobre 2021... Cette absence a frustré autant les vignerons que les clients... Bien sûr des palliatifs ont été mis en place, mais qui ont fonctionné dans de moindres proportions. Les Salons des Vignerons indépendants de France vont enfin reprendre avec les exigences sanitaires imposées : c'est Clermont-Ferrand qui a ouvert le bal mi-octobre, suivi de Lyon, Reims, Lille et Paris en novembre-décembre. Nous reprenons la programmation



Après une année noire, les Salons des Vignerons indépendants reprennent.

« classique ». Cette absence des Salons a permis à notre commission dédiée d'explorer des pistes de réflexion et d'innover en matière de digitalisation et de services offerts (livraison, picking, etc.). Fin 2021, nous allons lancer des sondages sur les Salons auprès des clients pour valider et tester grandeur nature nos idées, et des évolutions seront mises en place dès 2022 en fonction des résultats. Sur ces manifestations, nous recevons deux types de clientèles : une clientèle âgée de 45 à 70 ans, fidèle à nos événements, dotée d'un certain pouvoir d'achat (elle réalise deux tiers des achats) et une clientèle plus jeune (20-30 ans), plus nombreuse, mais au pouvoir

d'achat encore limité. Il est important de ne pas marginaliser les jeunes consommateurs, de les éduquer, de faire passer des messages autour du vin, car cette clientèle constitue l'avenir. L'absence de Salons et la perturbation des autres circuits de distribution ont parallèlement amené à développer les ventes par Internet. La crise sanitaire a fait prendre conscience aux vignerons qui ne disposaient pas de site marchand ou n'étaient pas présents sur la plateforme de vente des Vignerons indépendants de France que c'était difficile de faire l'impasse sur ce mode de commercialisation. Lors du premier confinement, sur les trois premiers mois, nous avons ainsi enregistré un boom de 30 % sur la plateforme.

Propos recueillis par  
Emmanuelle Thomas

**« La bonne durée d'amortissement du PGE serait de dix ans », Jean-Marie Fabre**